



PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une Référence Internationale

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le PAA obtient la certification ISO 14001 : 2004 pour son engagement environnemental et renouvelle sa certification qualité ISO 9001 : 2008

Ces certificats décernés au Port Autonome d'Abidjan par l'organisme de certification international AFAQ AFNOR, le 13 mars 2017, authentifient notre engagement en matière de gestion durable de l'environnement et confirment l'efficacité de notre Système de Management Qualité.

En effet, depuis quelques années, l'Autorité Portuaire d'Abidjan s'est lancée dans une démarche d' **"Entreprise Citoyenne"** portant sur la gestion responsable de ses activités et de leurs impacts sur l'environnement, à travers la mise en œuvre d'une politique environnementale en phase avec la vision stratégique de l'entreprise.

Bien au-delà d'un simple respect des normes en vigueur, le PAA, par cet engagement, marque son adhésion en faveur de la préservation de l'environnement en vue de contribuer au développement durable. Par cette démarche, nous mettons un accent particulier sur la réduction de notre consommation d'énergie, d'eau, de papier, d'encre et la pratique du tri sélectif des déchets.

La certification ISO 14001 : 2004, renforce considérablement la compétitivité de la plateforme portuaire d'Abidjan en s'ajoutant aux deux autres déjà obtenues, à savoir la conformité aux normes du code ISPS pour la sûreté des navires et des installations portuaires, et à la norme ISO 9001 : 2008 pour la qualité de ses prestations sur l'accueil des navires, qui vient d'être renouvelée.

Cette nouvelle dynamique environnementale, au-delà de la légitime satisfaction qu'elle nous procure, nous engage à affirmer davantage, notre responsabilité sociétale, gage de pérennité pour notre activité.



La Direction Générale